



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 74245

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le récent rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) intitulé « La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé ». Afin de promouvoir l'accès à des dispositifs médicaux plus efficaces, le CESE suggère d'adapter les mécanismes de tarification et de prise en charge des dispositifs médicaux en prenant mieux en compte l'amélioration du service attendu (ASA) dans le niveau de remboursement de ces dispositifs médicaux. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74245

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 février 2015](#), page 1001

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)